

Conseil municipal du 01.12.2017

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Daniel Ithurburua, Bernadette Mousquès, Isabelle Arangoits, Betti Bidart, Monika Indart, Annie Juantorena, Betti Olçomendy, Jean-Baptiste Lambert.

Absents : Frantxoa Mocho, Eñaut Larre (Jean-Michel Coscarat), Marie-Baptiste, Christelle Errecart, Dominique Mendibil (procuration à Jean-Baptiste Lambert), Lisa Dumoulin (procuration Bernadette Mousquès), Sébastien Clauzel.

20:15

En début de séance, Priscila Ludovico fait une présentation du projet « Aldudes 2030 » et son volet « mobilités ». C'est un projet d'expérimentation, comme 5 autres projets qui existent dans les Pyrénées et le Massif Central et qui sont soutenus par le CGET (Conseil Général à l'Égalité des territoires). 3 expérimentations ont été menées : la publicité sur l'offre de covoiturage, la mise en place d'une navette et le recrutement d'un chargé de mission et conseiller en mobilité. Depuis le 31 juillet, la CAPB a repris à son compte la gestion de la navette (compétence transports interurbains). Concernant le transport scolaire, l'idée a été formulée d'ouvrir les lignes scolaires lorsqu'il y a des places libres dans les bus. Un objectif est aussi de parvenir à de l'intermodalité afin de favoriser la correspondance entre les cars et le TER.

Ordre du jour :

- 1. Décision modificative du budget** : Des intérêts d'emprunts avaient été prévus au budget assainissement 2017, mais ils s'avèrent plus élevés que prévus. Il s'agit donc de faire un virement de crédits.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la décision modificative du budget.
- 2. Création d'une régie pour la station de trail** : La Station de Trail existe, avec son site, cependant, après réunion du comité de pilotage, deux séjours ont été arrêtés pour être proposés au public (séjour « Goxoa » et séjour « Arnoa », sous la forme de « box ») avec le coach Claude Escot. Mais la question est de savoir comment encaisser les recettes de ces produits. Il faudrait créer une régie tourisme, peut-être couplée aux recettes du camping et de la future aire de camping cars.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la création d'une régie pour la Station de Trail.
- 3. Adhésion au service des archives** : Plusieurs prestations sont proposées par le Service Archives du Centre de Gestion, afin de classer les archives de la commune. Trois missions sont proposées : pour 6 000€ : déménagement des archives du secrétariat et de l'étage et recollement sommaire. Pour 7 402€ : formation d'un ou des agents et un suivi du traitement des archives. Pour 15 700€ : le classement intégral des archives, le tri et la formation du personnel
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'adhésion au Service des Archives, mission 1 :
15 700 €.

- 4. Transfert de la compétence « eau » :** Suite à la délibération de la CAPB, plusieurs délibérations sont à prendre, concernant le prix de l'eau assainie (qui ne changera pas en 2018), l'autorisation donnée au Maire pour la signature de transfert de biens meubles et immeubles (inventaire des postes de refoulement, stations, réseaux, etc.) conventions de gestion, transfert ou non des excédents..

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour toutes ces procédures liées au transfert des compétences eau à la Communauté d'Agglomération.

- 5. Les volets du presbytère :** Ils sont très dégradés, l'un est tombé. Il s'agit de les rénover. Un devis a été estimé pour 3 775.20 € (7 volets).

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la rénovation des volets du presbytère.